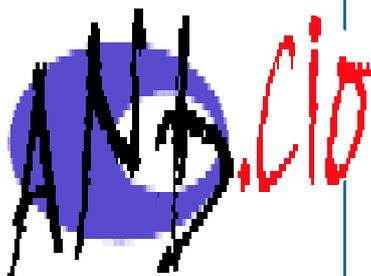




# La lettre des directeurs de CIO

## spéciale élections



Édito

**L**e renouvellement du Conseil d'Administration de l'ANDCIO va avoir lieu au printemps 2008.

C'est un moment particulièrement important pour la pérennité et le développement de notre association.

Ces élections, leur préparation vont se dérouler dans un contexte particulier : de nombreux éléments convergents, issus de la délégation interministérielle à l'orientation, des ministères de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de l'Assemblée Nationale (rapport Reiss), du Sénat (proposition de loi), des conséquences de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), laissent penser que des changements importants sont imminents pour ce qui concerne la préparation à l'orientation et à l'insertion professionnelle

des élèves et des étudiants.

Bien évidemment, ces changements sont susceptibles de modifier considérablement l'organisation des CIO et leur réseau, les missions des personnels, leur affectation, la répartition des responsabilités entre spécialistes et enseignants et donc la nature même du service que nous rendons à l'ensemble des élèves et usagers des centres d'information et d'orientation.

Cette situation doit, entre autres, interroger l'ensemble des directrices et directeurs de CIO sur la question suivante : A quoi sert l'ANDCIO, plus précisément à quoi peut-elle servir dans ce contexte de profonds changements qui semblent se préciser ?

On peut raisonnablement avancer l'hypothèse que notre association a pu largement contribuer, tout au long de ces quinze dernières années, à favoriser l'émergence d'une conscience de leur professionnalité chez les directrices et directeurs de CIO, quand bien même cette identité demeure encore relativement hétérogène.

Notre association a pour caractéristique principale de s'être toujours située comme force de proposition plutôt que porteuse de rapports de force. Nous avons poursuivi une réflexion prospective visant à promouvoir des améliorations substantielles des missions, des statuts des personnels, des missions et de l'organisation des CIO.

Cette position a permis à l'ANDCIO d'être consultée et écoutée, même si nos propositions n'ont vu, à ce jour, aucune validation et mise en œuvre par les autorités ministérielles. Nous avons toutefois fortement contribué à asseoir l'image de la profession de directeur de CIO qui demeure fondamentalement positive.

Les membres actuels du Conseil d'Administration, dont un certain nombre souhaite « laisser la place aux jeunes » sont, pour ce qui les concerne, convaincus que notre association peut jouer un rôle important de médiation pour tenter de faire prendre en compte nos valeurs, notre savoir faire, nos convictions, la véritable valeur ajoutée de nos CIO, en particulier pour contribuer à une amélioration de la démo-

### SOMMAIRE

*Édito* p 1

*Quelques raisons d'adhérer* p 3

*Elections modalités et calendrier* p 4

*Bulletin d'adhésion* p 5

Directeur de la Publication  
Denis PETRUZZELLA  
Rédacteur en Chef  
Patrick DEPERRAZ  
[patrick.deperraz@ac-aix-marseille.fr](mailto:patrick.deperraz@ac-aix-marseille.fr)  
Comité de Rédaction  
Conseil d'Administration  
de l'ANDCIO

L'ANDCIO une  
association pour tous les  
Directeurs et Directrices

Visitez son site internet  
[http://perso.wanadoo.fr/  
adcio](http://perso.wanadoo.fr/adcio)

cratisation de l'accès aux études, à une insertion professionnelle réussie pour le plus grand nombre. Ce rôle ne nous semble pas négligeable dans la perspective des changements qui s'annoncent.

Pour cela, nous avons besoin de forces vives, de sang neuf, de successeurs... Bref, pour que vive notre association, il faut que des directrices, des directeurs s'engagent, fassent

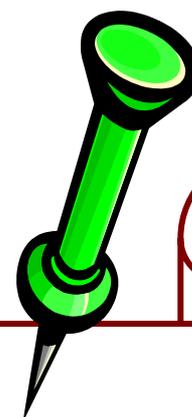
acte de candidature.

Face à la tempête qui s'annonce, il nous semble plus exaltant d'être sur le pont, à la manœuvre, plutôt qu'à l'abri dans sa cabine.

J'espère que mes collègues directrices et directeurs seront nombreux à partager cette envie d'être acteur du devenir de nos services d'orientation.

Bienvenue à celles et ceux que l'aventure tente !

Denis Petruzzella



## COURRIER AUX ADHERENTS

A paraître, début décembre 2007 un courrier « spécial adhérents » qui comportera notamment

- ◆ le compte rendu de la rencontre avec Pierre Lunel en juillet 2007. (continuité et changement à la délégation interministérielle...)
- ◆ le compte rendu de la rencontre ANDCIO /SE-UNSA en juillet
- ◆ le compte rendu de l'audience Reiss (Assemblée Nationale)
- ◆ le compte rendu de notre participation à la journée de l'AJE avec discours de Xavier Darcos
- ◆ le compte rendu de l'assemblée générale de l'ANDCIO le 19 octobre
- ◆ le compte rendu de la journée de réflexion du 19 10 07 avec les interventions de Bernard Thomas, François Hiller, Patrick Chauvet, Robert Denquin, Denis Petruzzella, Dominique Lagaude
- ◆ Le compte rendu de l'audience avec Bernard Thomas du 30 11 07
- ◆ La stratégie de l'association, pour les mois à venir

## Quelques raisons d'adhérer à l'ANDCIO... Et de ne pas désespérer !

**D**es changements sont annoncés, des interviews du Ministre, du Délégué Interministériel, de rapporteurs à l'Assemblée Nationale parlent d'affectation des COP en établissements scolaires, d'expérimentations avec les Régions, de rapprochement des CIO avec le Service Public de l'Emploi....

On nous dit, ici où là que les jeux sont fait, qu'il nous faut lutter, pour l'honneur, refuser de bouger.

Bref, il y aurait de quoi désespérer.

Pourtant la multiplicité des déclarations, pas toujours cohérentes, l'inertie du système

(difficile d'imaginer les enseignants remplacer, « au pied levé », les COP !) laissent entrevoir que le chantier de la préparation à l'orientation des élèves et étudiants est plus compliqué que l'on veut bien le dire, les intéressés se chargeant, une fois de plus, de le faire savoir en manifestant leur mécontentement de manière un peu brouillonne...

Sans exclure l'hypothèse de devoir se résoudre à entrer dans un rapport de force social avec ce gouvernement et en mesurant tous les aléas, on peut penser que des propositions construites et réalistes, enracinées dans une expérience réelle du domaine, expliquées avec suffisamment de conviction pourront infléchir les

projets en cours. Pour autant il nous semble vain d'espérer que rien ne change. Nous le répétons depuis longtemps, en particulier depuis 2003.

Sur ces bases, les directrices et directeurs de CIO ont plus que tout autre intérêt à réfléchir à ce qu'ils souhaitent devenir, à le faire savoir massivement. Pour cela, il existe une association nationale qui constitue un outil à leur disposition. Les élections au CA permettent l'expression démocratique de l'ensemble des sensibilités de la profession. Ne pas l'utiliser serait bien dommage.

Denis Petruzzella



Le dernier Conseil d'Administration a été élu pour 3 ans en avril 2005. Il arrive au terme de son mandat et, conformément aux statuts de l'association, les prochaines élections auront lieu selon les modalités et le calendrier suivants :

### **Electeurs :**

Toute directrice de CIO, tout directeur de CIO à jour de sa cotisation **au 31 mars 2008** est électeur.

### **Candidats :**

Peut être candidat toute directrice de CIO, tout directeur de CIO à jour de sa cotisation **au moment du dépôt de sa candidature** et en situation d'activité au moment des élections.

Chaque candidat devra adresser au siège de l'association un acte de candidature indiquant son nom, son âge, son affectation et sa « profession de foi », en 10 lignes maximum.

Date limite de réception des candidatures : **VENDREDI 1<sup>er</sup> février 2008**

### **Matériel de vote :**

Il sera expédié par courrier **électronique au cours de la première semaine de mars 2008**

Les votes seront envoyés individuellement **par les électeurs** de manière à parvenir au siège de l'association au plus tard le **03 AVRIL 2008**

**Le dépouillement** est public. Il aura lieu au **CIO de GARDANNE**, siège de l'association, le samedi 5 avril à 10h30.

Conformément aux modifications statutaires adoptées à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2004, le **Conseil d'Administration** est composé de 7 membres, qui forment le **Bureau**. **Le nouveau conseil d'administration se réunira entre le 06 et le 16 mai 2008 pour élire le bureau.**

### **Le Président :**

Il anime et coordonne la politique et l'activité de l'association.

Il représente l'association auprès des pouvoirs publics et des partenaires.

Il est plus particulièrement chargé des questions touchant aux statuts, aux missions et à la dimension institutionnelle.

**Les 2 Vice-Présidents** : ils assistent et le cas échéant suppléent le Président.

### **Le Trésorier :**

Il procède aux opérations financières et comptables et en rend compte au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Il établit la liste des adhérents ayant acquitté leur cotisation.

**Le Trésorier-Adjoint** : il assiste et le cas échéant supplée le Trésorier.

**Le Secrétaire** : il établit les projets de procès-verbaux et des actes qui concourent au fonctionnement de l'association.

**Le Secrétaire-Adjoint** : il assiste et le cas échéant supplée le secrétaire.

Le CA se réunit en général 3 fois par an. Les membres du CA peuvent en outre, selon leurs fonctions au CA et leurs disponibilités, être appelés à se déplacer pour des réunions, des audiences, etc....



**Association Nationale des Directeurs  
de Centre d'Information et d'Orientation**

Pensez à visiter notre site Internet :

<http://perso.wanadoo.fr/adcio>

**BULLETIN D'ADHESION 2007 – 2008**

*(Ouvert aux collègues faisant fonction de DCIO)*

**ACADEMIE :**

NOM : M. Mme Melle <sup>(1)</sup>

Prénom :

Lieu d'exercice : CIO ETAT COLLECTIVITE - DRONISEP – SAIO – AUTRE (à préciser) <sup>(1)</sup> :

VILLE :

*Rubriques à renseigner en cas de 1<sup>ère</sup> adhésion ou de modifications*

Adresse :

Tél. :

Fax :

Mél du service (CIO – SAIO – DRONISEP - AUTRES) :

Mél DCIO professionnel :

Mél DCIO personnel : *(facultatif)*

Éventuellement, ancienne affectation (académie - ville) :

Adresse personnelle : *(facultatif)*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature,

<sup>(1)</sup> Rayer les mentions inutiles

Le montant de l'adhésion pour l'année scolaire 2007-2008 est de **45 € pour les actifs** et **20 € pour les retraités**.

**Les actifs peuvent régler leur cotisation en deux fois.**

Dans ce cas il convient d'établir **deux chèques** (23 et 22 €) à l'ordre de l'A.N.D.C.I.O., **datés du jour d'émission**, en précisant au verso du deuxième chèque la date à laquelle il pourra être présenté à l'encaissement.

Bulletin d'adhésion à envoyer sans attendre, directement au trésorier (adresse ci-dessous), ou au délégué académique (possibilité d'envoi groupé), accompagné de votre cotisation.

Votre carte d'adhérent vous parviendra soit directement, soit par l'intermédiaire de votre délégué académique.

N.B. La période d'adhésion s'étend du 01.10.2007 au 30.09.2008.